

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avis public est par la présente donné que, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire au Cœur-des-Vallées (CSSCV) tiendra une séance extraordinaire le mercredi 21 décembre 2022, à compter de 20 h, aux salles 1 et 2 du centre administratif du CSSCV (582, rue Maclaren Est, Gatineau, (Québec) J8L 2W2).

Les sujets suivants feront l'objet des délibérations :

- Nomination d'un représentant de la communauté au conseil d'administration (Milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires) ;
- Adoption de l'ordre du jour ;
- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 9 novembre 2022 ;
- Territoire desservi par l'école des Grands-Pins – adoption ;
- Comité de révision de décision – nomination des membres ;
- Déclarations d'engagement quant aux normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration – dépôts ;
- Déclarations d'intérêts des membres du conseil d'administration – dépôts sous plis confidentiels ;
- Addenda au protocole d'entente intervenu avec les Productions les 2 Vallées concernant l'utilisation de l'auditorium de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau ;
- Addenda au protocole d'entente intervenu avec le Carrefour culturel ESTAcade quant à l'utilisation et la gestion de l'auditorium de l'École secondaire Hormsididas-Gamelin.

Donné à Gatineau, ce 16 décembre 2022.

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général

Québec 
